

Pour diffusion immédiate

ÉTUDE PUBLIQUE DU BILAN DE LA POLITIQUE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS

Montréal, le 26 mars 2009 – La commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération invite les citoyens à participer à sa prochaine étude publique qui portera sur le bilan de la mise en œuvre de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels.

Adoptée en 2004, cette politique poursuit trois grands objectifs : maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal, assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs existants et favoriser la consolidation et la viabilité des écosystèmes qui y sont présents et favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie.

Au cours des deux dernières années, des efforts importants ont été consentis, portant à 5 %, sur les 6 % visés par la Politique, la superficie du territoire terrestre protégé. Ce résultat a été possible grâce à des acquisitions de terrains, mais aussi par la mise sur pied de projets de conservation et de diverses actions structurantes orientées vers une protection à long terme.

Cette étude publique se déroulera en trois temps. Lors d'une première séance, les responsables de la Direction des grands parcs et de la nature en ville présenteront le bilan de la mise en œuvre de la Politique pour la période 2007-2008 et répondront aux questions des citoyens. Une deuxième séance sera consacrée à l'écoute des interventions et au dépôt de mémoires des personnes et organismes intéressés. Enfin, la commission, après analyse des opinions exprimées, adoptera ses recommandations lors d'une troisième séance.

Les dates à retenir sont :

Le mercredi 15 avril 2009 à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)
présentation du dossier et période de questions

Le mercredi 6 mai 2009 à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)
interventions du public, opinions et dépôt de mémoires

Le mercredi 27 mai 2009 à 18 h
à la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)
adoption des recommandations par la commission

Les citoyens intéressés peuvent intervenir en s'inscrivant le soir même des séances publiques, 30 minutes avant le début de la séance, ou en communiquant à l'avance avec la Direction du greffe au (514) 872-3770 ou par courriel à commissions@ville.montreal.qc.ca.

De plus, les documents pertinents à ces séances publiques pourront être consultés dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et les hôtels de ville et à la Direction du greffe à compter du 6 avril 2009. Ils seront aussi accessibles sur le portail Internet de la Ville de Montréal www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

La commission du conseil d'agglomération sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération est présidée par M. Michel Labrecque, conseiller municipal de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. M. Bob Benedetti, maire de Beaconsfield en est le vice-président. Les autres membres sont : Mme Jocelyn-Ann Campbell, conseillère municipale de l'arrondissement d'A Huntsic-Cartierville, Mme Bonnie Feigenbaum, conseillère municipale d'Hampstead, M. Jean-Yves Cartier, conseiller municipal de l'arrondissement du Sud-Ouest, M. Alvaro Farinacci, conseiller municipal de l'arrondissement de LaSalle, et M. Alain Tassé, conseiller municipal de l'arrondissement de Verdun.

Renseignements : Direction du greffe
Commissions du conseil (514) 872-3770